

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. La communication de renseignements à un autre organisme public, s'il y a lieu, ainsi que l'utilisation de ceux-ci à des fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification est strictement encadrée par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

### IMPORTANT

- Ce formulaire doit être utilisé pour le dépôt d'une demande de permis de transport par autobus **nolisé**. Il s'agit d'un service de transport exclusif de groupes de personnes à partir d'un des endroits indiqués au permis vers une destination quelconque. Ce service ne doit pas être répété de manière à constituer un service de transport par autobus visé par une autre catégorie.
- La section « Documents exigés » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

### 1 – Identification du demandeur

#### Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu

#### Individu

 

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu

#### Adresse d'affaires\* (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires)

  

Numéro

Rue

Appartement

  

Case postale

Route rurale

Succursale

Information supplémentaire

  

Ville, village ou municipalité

Québec

Code postal

  

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur

Courriel

\* La Commission privilégie l'utilisation du courriel pour la transmission des correspondances. En l'absence d'un courriel, les correspondances sont transmises par télécopieur ou par la poste. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

## 2 – Description de la demande

### A – Type de permis

Sélectionner la case correspondante au type de permis demandé :

Permis régulier – maximum 5 ans

Permis spécial – moins de 1 an

*Permis délivré pour répondre à une situation d'urgence lorsqu'aucun titulaire de permis n'est en mesure d'assurer les services requis. Requiert un document explicatif de la preuve d'urgence.*

Permis – durée inférieure à 90 jours

*Permis délivré pour répondre à une situation particulière. Requiert un document explicatif de la situation particulière.*

Permis temporaire – maximum 45 jours

*Permis délivré pour répondre à une situation d'urgence exceptionnelle et imprévisible. Requiert un document démontrant la preuve d'urgence exceptionnelle et imprévisible.*

### B – Durée du permis

Indiquer la durée du permis demandé (maximum 5 ans) :

### C – Catégories d'autobus

Cocher les catégories d'autobus pertinentes en vous référant à l'[annexe 1](#) :

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 3

Catégorie 4

Catégorie 5

Catégorie 6

Catégorie 7

### D – Territoires

Énumérez les points d'embarquements

Municipalités (vous pouvez vous référer au [répertoire des municipalités](#) élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) :

Aéroports internationaux (le cas échéant) :

Indiquer les frontières traversées (le cas échéant) :

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section et numérotter les pages s'il y a lieu.

### E – Clientèle

Sélectionner le type de clientèle :

Groupe de personnes

Clientèles spécifiques, préciser :

### F – Conditions d'exploitation

Décrire les conditions d'exploitation (le cas échéant) :

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section et numérotter les pages s'il y a lieu.

### 3 – Taux et tarifs

Taxes incluses :      Oui      Non

**IMPORTANT** : indiquer les tarifs dans les cases appropriées. Si un tarif ferme est indiqué, vous ne devez pas inscrire de tarifs minimum et maximum ou vice-versa.

Catégories d'autobus	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	Catégorie 7
<b>Avec passagers</b>							
Prix au km ferme							
Prix au km minimum							
Prix au km maximum							
<b>Sans passagers</b>							
Prix au km ferme							
Prix au km minimum							
Prix au km maximum							
<b>Prix horaire</b>							
Ferme							
Minimum							
Maximum							
Heures minimales facturées							
<b>Prix journalier</b>							
Ferme							
Minimum							
Maximum							
<b>Supplément</b>							
Fin de semaine							
Jours fériés							
Arrêt de nuit							
Second chauffeur							

Inscrire tout renseignement additionnel jugé utile :

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section et numérotter les pages s'il y a lieu.

## 4 – Infractions

Au cours des cinq (5) années qui précèdent la demande, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction à la *Loi sur les transports* ou à un règlement adopté en vertu de cette Loi? Oui      Non

Avez-vous été déclaré coupable d'un acte criminel pour lequel aucun pardon n'a été obtenu? Oui      Non

## 5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

**En transmettant ce formulaire, j'accepte que les renseignements prévus à l'article 26 du *Règlement intérieur et de procédure de la Commission des transports du Québec* soient diffusés, s'il y a lieu, dans l'avis public disponible sur le site Internet de la Commission.**

Nom (en majuscules)

Fonction

Signature

Année      Mois      Jour

### Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

## Documents exigés

Vous devez joindre l'ensemble des documents exigés à l'appui de votre demande. Une demande incomplète pourrait retarder son traitement et entraîner sa fermeture sans remboursement des frais, ce qui peut représenter dans certains cas, la totalité du paiement.

**Important :** Indiquer sur les documents le numéro associé afin d'en faciliter le repérage.

### Vous devez joindre les documents suivants :

#### **Si vous êtes un agent de voyage utilisant un minibus de catégorie 6 :**

1. Document explicatif et détaillé démontrant que vous possédez les connaissances ou l'expérience pertinente à l'exploitation sécuritaire d'un minibus
2. Copie de votre permis d'agent de voyage en vigueur
3. Résolution écrite signée par tous les administrateurs autorisant la présentation de la demande ou extrait du procès-verbal adoptant une résolution. La résolution écrite est un document qui confirme que les administrateurs sont en accord avec la présente demande. La résolution doit être signée par tous les administrateurs de l'entreprise inscrits au Registre des entreprises.
4. Lettre d'appui

#### **Si vous n'êtes pas un agent de voyage utilisant un minibus de catégorie 6 :**

5. Document explicatif et détaillé démontrant que vous possédez des connaissances ou une expérience pertinente à l'exercice compétent de l'activité pour laquelle vous demandez ce permis
6. Document explicatif et détaillé démontrant que vous possédez des assises financières suffisantes pour assurer l'implantation et la viabilité de votre entreprise
7. Document explicatif et détaillé démontrant que vous pouvez disposer des ressources humaines et matérielles suffisantes pour administrer et gérer avec efficacité votre entreprise
8. Document explicatif et détaillé démontrant que les services pour lesquels vous demandez ce permis répondent aux besoins de la clientèle ou de la population du territoire que vous entendez desservir
9. Document explicatif et détaillé démontrant que les revenus projetés sont suffisants pour assurer la rentabilité des services pour lesquels vous demandez ce permis
10. Document explicatif et détaillé démontrant que le permis demandé n'est pas susceptible d'entraîner la disparition de tout autre service de transport par autobus ou d'en affecter sensiblement la qualité
11. Lettre d'appui

### Vous devez également joindre :

12. Si vous êtes une personne morale, société ou copropriété, une résolution écrite signée par tous les administrateurs autorisant la présentation de la demande ou extrait du procès-verbal adoptant une résolution. La résolution écrite est un document qui confirme que les administrateurs sont en accord avec la présente demande. La résolution doit être signée par tous les administrateurs de l'entreprise inscrits au Registre des entreprises.
13. Pour une demande de permis spécial moins d'un an, un document démontrant la preuve d'urgence
14. Pour une demande de permis inférieure à 90 jours, un document démontrant la preuve particulière
15. Pour une demande de permis temporaire maximum 45 jours, un document démontrant la preuve d'urgence exceptionnelle et imprévisible

### Pour une première demande déposée à la Commission :

#### **Si vous êtes une personne morale, société ou copropriété, vous devez joindre :**

16. Liste de vos actionnaires, associés ou copropriétaires jusqu'à l'identification des personnes physiques. Cette liste doit contenir le nom et prénom, ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé et copropriétaire
17. Liste de tous vos véhicules avec copie du plus récent certificat de vérification mécanique en regard de ceux-ci

#### **Si vous êtes une personne physique, vous devez joindre :**

18. Copie de votre permis de conduire
19. Liste de tous vos véhicules avec copie du plus récent certificat de vérification mécanique en regard de ceux-ci

## Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Autobus](#) » (CTQ-343) disponible sur notre site Internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

### Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire accompagné des documents exigés en utilisant l'une des façons suivantes :

**En ligne :** **C'est une façon simple et rapide qui permet d'effectuer le paiement de façon sécuritaire :**

Accéder au [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca), sélectionner « Services en ligne » dans le bandeau et cliquer sur « [Transmission d'une demande](#) ».

**Par la poste :** Joindre le paiement à votre envoi à l'adresse suivante :

Commission des transports du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V5

### Pour nous joindre

**Site Internet :** [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca)

**Par téléphone :** Région de Montréal : 514 873-6424  
Ailleurs : 1 888 461-2433

### Annexe 1 – Description des catégories d'autobus

Un autobus ou un minibus ne cesse pas d'appartenir à l'une des catégories 1 à 6 pour le motif qu'il est en partie aménagé pour le transport des personnes handicapées pourvu que ces aménagements n'aient pas pour effet de réduire de plus de la moitié la capacité initiale du véhicule.

**Catégorie 1 :** Autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants : compartiment à bagages, porte-bagages intérieur, sièges à dossier inclinable, système de climatisation, cabinet de toilette.

**Catégorie 2 :** Autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours, auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1.

**Catégorie 3 :** Autobus construit pour le transport urbain.

**Catégorie 4 :** Autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants : sièges à dossier inclinable, système de climatisation, cabinet de toilette.

**Catégorie 5 :** Autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle, auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4.

**Catégorie 6 :** Minibus ou autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

**Catégorie 7 :** Minibus ou autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.